Réseau d'intervenantes et d'intervenants en petite enfance

Maintenir - Renforcer - Développer

Analyse démographique et pénurie de services francophones d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

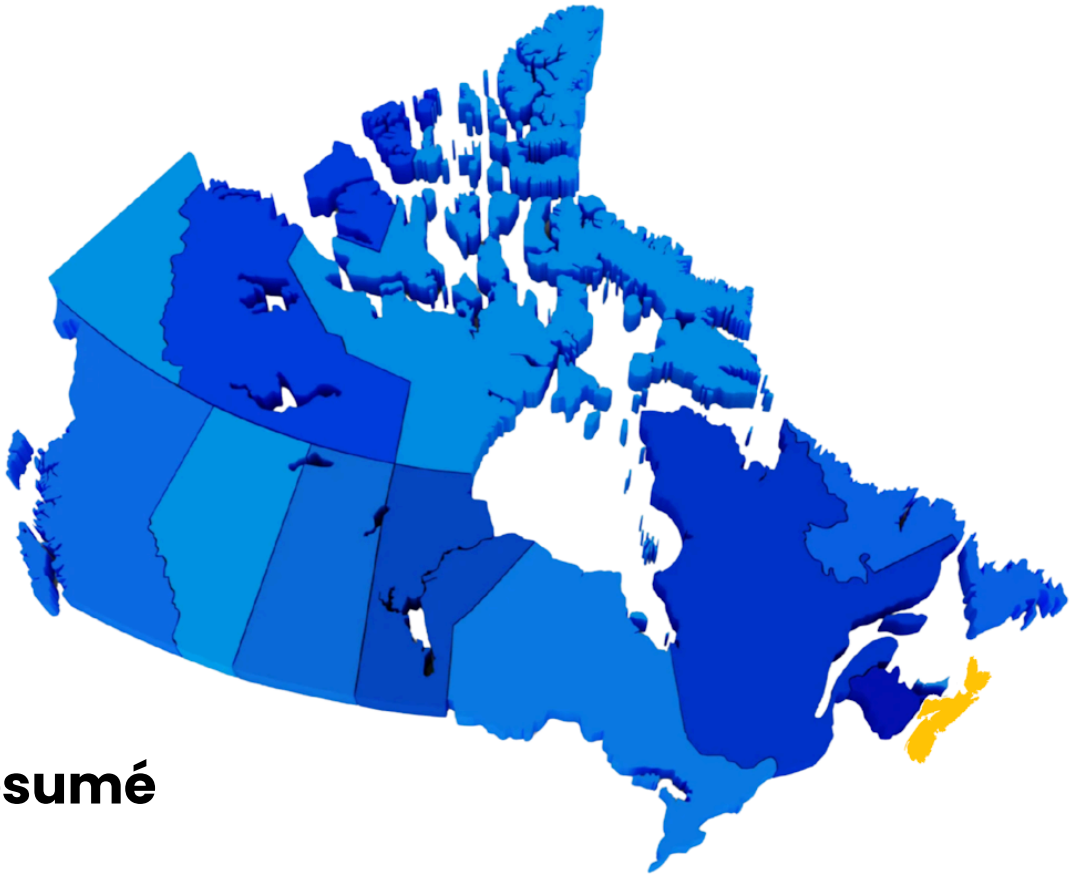
Portrait des services francophones d'AGJE pour les enfants de 0 à 4 ans admissibles à l'éducation francophone en

Nouvelle-Écosse

cnpf

La Commission nationale des parents francophones

Septembre 2026



Résumé

Plusieurs communautés en Nouvelle-Écosse se retrouvent avec un manque de places à temps plein dans un service francophone d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pour les enfants de moins de 5 ans. Dans le cadre du programme fédéral visant à réduire le coût des frais de garde, il est essentiel que cette économie de coûts soit associée à une augmentation du nombre de places disponibles. Cette analyse réalisée par la Commission nationale des parents francophones (CNPF) présente un état des lieux de la situation en Nouvelle-Écosse au 1er septembre 2025 et propose des localités à cibler pour optimiser l'impact de ces nouvelles places.

Le projet Création et appui au Réseau d'intervenantes et d'intervenants en petite enfance en situation minoritaire de la Commission nationale des parents francophones (CNPF) est financé par le gouvernement du Canada par le biais du Programme d'apprentissage et de la garde des jeunes enfants (AGJE) sous le Plan d'action pour les langues officielles. Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Financé par le gouvernement du Canada | Canada

Table des matières

1- Mise en contexte 3

2- Méthodologie 5

3- Prémisses de l'analyse 8

4- Présentation des résultats 10

La ville d'Halifax 11

Le reste de la province 13

Région Nord-Est 14

Région Nord 15

Région Sud-Ouest 16

Région Centre 18

5- Conclusion 19

Annexe 1 20

Annexe 2 21

Annexe 3 22

Note : Les termes « service francophone d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE) » et « service francophone d'AGJE » incluent la diversité de la terminologie utilisée dans les provinces et territoires, telle que *garderie*, *centre éducatif*, *centre de la petite enfance (CPE)*, etc.

1- Mise en contexte

En 2021, le gouvernement du Canada visait, dans son budget, à mettre en place un système d'apprentissage et de garde de jeunes enfants accessible et abordable pour l'ensemble de la population canadienne[1]. Avec l'objectif de faciliter le retour des Canadiennes et Canadiens au travail à la suite de la pandémie de COVID-19, le gouvernement a identifié le coût des services de garde comme un obstacle empêchant certains parents de retourner au travail. Le budget 2021 a donc octroyé un montant de 30 milliards de dollars sur cinq ans pour cette initiative, avec comme objectif principal de réduire les frais de services de garde des enfants d'âge préscolaire.

Cependant, si l'accent a été mis sur la réduction des frais de garde, celle-ci n'a pas été accompagnée d'une création équivalente de places en services francophones d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE), rendant la pénurie de places encore plus importante. Cinq ans plus tard, l'accessibilité demeure un défi important : plusieurs parents peinent à trouver une place à temps plein pour leur enfant dans un service francophone d'AGJE. La réduction des frais est en soi un incitatif important pour les parents. En revanche, cela ne pallie pas nécessairement la pénurie de places disponibles. Dans cette optique, cette forte augmentation de la demande de services par les parents n'a pas été compensée par une offre conséquente de nouvelles places.

En milieu minoritaire francophone, ce problème est amplifié par l'éparpillement des francophones sur le territoire. Les acteurs de la petite enfance voient dans ce programme une opportunité d'ouvrir de nouveaux services puisque, de toute évidence, un nombre important de familles pourraient bénéficier de tels services.

[1] https://www.budget.canada.ca/2021/home-accueil-fr.html

C'est dans ce contexte que s'inscrit cette étude, qui identifie des zones géographiques où des enfants de 0 à 4 ans sont présents (selon le *Recensement de la population* de 2021 de Statistique Canada), mais où il n'y a pas suffisamment de services de garde. Autrement dit, nous cherchons à identifier, pour un parent francophone cherchant une place dans un service francophone d'AGJE, les chances qu'il soit capable de trouver une telle place pour son enfant. Il faut être conscient que le parent incapable de trouver un service francophone d'AGJE fera face à deux choix : retarder son retour sur le marché du travail ou envoyer son enfant dans un centre d'une autre langue, généralement l'anglais.

Il est important de spécifier dès à présent que les zones qui seront identifiées dans ce document peuvent être des déserts de services de garde pour les francophones, alors que, dans l'ensemble, il y a suffisamment de places pour les parents de la majorité anglophone. La CNPF croit qu'il est essentiel de recenser les zones qui sont des déserts francophones pour que le programme du gouvernement du Canada atteigne ses objectifs, c'est-à-dire que l'accessibilité des Canadiennes et Canadiens à des services de garde soit équivalente pour les parents des deux langues officielles.

Lancé en 2025, le projet *Création et appui au Réseau d'intervenantes et d'intervenants en petite enfance en situation minoritaire* a pour objectif, d'ici 2028, d'améliorer l'accès à des places, à des services et à des programmes en AGJE de haute qualité, abordables, flexibles et inclusifs dans les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM). Pour ce faire, la CNPF a été en mesure de réaliser des études et des analyses de données.

Cette présente étude vise à identifier des déserts de services dans les localités de la province de la Nouvelle-Écosse, en fonction des subdivisions de recensement et du nombre d'enfants de 0 à 4 ans, afin de déterminer le nombre de places en services

francophones d'AGJE à créer pour répondre aux besoins des communautés francophones de la province.

2- Méthodologie

La présente étude identifie les zones libres de services francophones d'AGJE à partir d'un ratio de places à temps plein par enfant. Pour réaliser cette analyse, nous utilisons le nombre d'enfants de 0 à 4 ans identifiés comme admissibles à l'éducation francophone, selon l'article 23 de la *Charte des droits et libertés*[2], tel qu'il est mesuré par le *Recensement de la population* de 2021 de Statistique Canada. Le terme « enfant » utilisé dans le reste de ce document fait référence à cette définition.

Pour obtenir le nombre de places en services francophones d'AGJE, cette étude utilise les données obtenues de la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANÉ), du Centre d'appui à la petite enfance de la Nouvelle-Écosse (CAPENÉ) et des appels directs faits aux différents services francophones d'AGJE. Les places identifiées sont considérées comme exactes au 1er septembre 2025. Nous avons ainsi identifié 956 places à temps plein dans des services francophones d'AGJE pour l'ensemble de la province[3,4].

Avec ces séries de données, nous avons pu dégager un paramètre indiquant, pour chaque enfant d'âge préscolaire, combien de places sont disponibles.

Afin de représenter correctement la situation en Nouvelle-Écosse, nous avons utilisé les séries de données permettant de localiser le plus précisément possible les enfants de la province. Si dans certains cas il était possible de spécifier directement une municipalité,

[2] Tableau n° 98100541 de l'ancienne base de données CANSIM de Statistique Canada.
[3] La liste complète des services identifiés se retrouve à l'annexe 1.
[4] À noter que la prématernelle (Grandir en français) est offerte toute la journée scolaire aux enfants de 4 ans admissibles à l'école francophone en Nouvelle-Écosse.

dans d'autres nous avons dû nous rabattre sur des divisions de recensement ou des régions. La ville d'Halifax a été divisée en secteurs lors de l'utilisation de cette série de données. Ces secteurs (présentés en annexe 2) ont été identifiés selon les zones de desserte postale (trois premiers caractères du code postal).

Pour déterminer les déserts de services francophones d'AGJE, nous utiliserons trois seuils simplifiés :

1. **Premier seuil : ratio entre 0 et 0,40 (en blanc)**

 Il représente les secteurs à **besoins élevés**, c'est-à-dire qu'il y a plus de 2,5 enfants par place disponible. En moyenne, cela signifie que le parent attend 2,5 années avant d'avoir une place dans un service francophone d'AGJE. Si l'on considère que le parent inscrit son enfant sur la liste d'attente d'un centre dès la naissance, l'enfant aura plus de 2 ans et demi lorsqu'une place lui sera offerte. Rendu à ce point, le parent aura probablement choisi une autre option comme services de garde pour son enfant.

2. **Deuxième seuil : ratio entre 0,40 et 0,70 (en jaune)**

 Il correspond aux communautés à **besoins moyens**, où il y a entre 1,5 et 2,5 enfants par place en services francophones d'AGJE. Comme expliqué précédemment, cela signifie que l'enfant aura, en moyenne, une place autour de l'âge de 2 ans. Dans ce cas, on se retrouve dans une situation où le parent pourrait utiliser une option temporaire en attendant d'obtenir une place dans un service francophone d'AGJE.

3. **Troisième seuil : ratio supérieur à 0,70 (en vert)**

 Il correspond aux communautés **bien desservies**. Dans celles-ci, on dispose d'un nombre suffisant de places en services francophones d'AGJE et le parent peut avoir confiance dans le fait d'obtenir une place pour son enfant relativement rapidement

(soit avant l'âge de 1 an et demi)[5]. Puisque le congé parental permis par la loi est de 18 mois, dans ces communautés, on peut supposer que l'enfant obtiendra une place en services francophones d'AGJE dès le premier jour.

Ainsi, seules les communautés avec un ratio supérieur à 0,70 place par enfant de 0 à 4 ans (soit avec au moins 7 places pour 10 enfants) sont considérées comme bien desservies, alors que toutes les autres sont classées comme zones à besoins.

[5] Selon l'*Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde* de 2021 de l'Institut de la statistique du Québec, 70 % des enfants se retrouvent en services de garde. Le Québec étant un modèle en matière de services de garde, on considère qu'avec un seuil de 0,70 place par enfant (où 70 % des enfants ont une place), le nombre de places serait suffisant.

3- Prémisses de l'analyse

Quelques éléments méritent d'être présentés d'emblée afin d'établir les bases de cette analyse.

Données au 1er septembre 2025

Les données actuelles représentent les meilleures informations disponibles au 1er septembre 2025. En raison de la rapidité avec laquelle un service d'AGJE peut cesser ses activités et des efforts déployés actuellement pour développer de nouvelles places, il faut être conscient qu'une zone géographique peut rapidement passer de communauté à besoins élevés à une zone bien desservie, et vice-versa.

Services de prématernelle et services de garde scolaire exclus

Puisque l'objet de cette étude est de présenter un état des lieux de la situation des places à temps plein disponibles en services francophones d'AGJE, tous les services de prématernelle, qui offrent des places à temps partiel, ont été exclus du calcul des ratios. Il en a été de même de tous les services d'accompagnement pour les programmes de services de garde scolaire, qui desservent les enfants qui fréquentent une école.

Proximité du domicile : première raison du choix d'un service d'AGJE

Une étude de Learn Square Inc.[6] a révélé que la première raison pour laquelle les parents choisissent un service d'AGJE est sa proximité de leur domicile ou de leur lieu de travail. L'*Enquête canadienne sur l'apprentissage et la garde de jeunes enfants* de 2025 de Statistique Canada[7] arrive à une conclusion similaire : les deux tiers des parents

[6] Learn Square Inc., *Rapport d'évaluation des services de garde privés francophones et bilingues dans les régions d'Edmonton et Calgary*, présenté au CDÉA, février 2021.
[7] Statistique Canada, *Tableau 42-10-0006-01 Raisons des parents et des tuteurs justifiant le recours à leur mode de garde principal, enfants âgés de 0 à 5 ans*, 2025.

mentionnent l'emplacement comme étant déterminant dans le choix de services de garde pour leur enfant.

Bien que les recensements donnent un aperçu de la distance moyenne que fait le parent pour se rendre au travail, ils n'indiquent pas la destination de ce trajet. Cela fait en sorte que les données du domicile sont les seules données utilisables. Malgré cette limite dans les données, la proximité du domicile demeure un élément important dans le choix du parent.

4- Présentation des résultats

Selon le *Recensement de la population* de 2021, on comptait 3 725 enfants de 0 à 4 ans admissibles à l'éducation en français en Nouvelle-Écosse. Avec 956 places à temps plein dans des services francophones d'AGJE, le ratio moyen pour la province se situe à **0,26 place par enfant**, soit un peu plus de 1 place pour 4 enfants. Cela signifie que, pour que la province devienne bien desservie par les services francophones d'AGJE, il faudrait multiplier par deux fois et demi le nombre de places à temps plein. Le tableau 1 présente un sommaire de la situation des places disponibles en services francophones d'AGJE et des enfants pour l'ensemble de la province.

Tableau 1 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants en Nouvelle-Écosse*

Région	N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Ville d'Halifax	546	1 905	**0,29**
Nord-Est	116	385	**0,30**
Nord	18	450	**0,13**
Sud-Ouest	276	925	**0,30**
Centre	0	60	**0,00**
Total province	**956**	**3 725**	**0,26**

Afin de maximiser la portée de ces nouvelles places potentielles, leur localisation est primordiale. C'est pourquoi une analyse plus fine par zone géographique s'avère nécessaire pour identifier les zones où les besoins sont les plus importants.

La ville d'Halifax

La ville d'Halifax est une région métropolitaine de recensement (RMR) comptant 482 144 habitants selon le *Recensement de la population* de 2021. Étant donné son étendue, elle a été divisée en trois secteurs (voir tableau 2 et annexe 2).

Tableau 2 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants dans la ville d'Halifax*

Secteur	N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Sud-Ouest	94*	805	**0,12**
Nord	210	500	**0,42**
Sud-Est	242	600	**0,40**
Total ville d'Halifax	**546**	**1 905**	**0,29**

* Un centre éducatif de 42 places devrait ouvrir ses portes à l'hiver 2026, ce qui porterait désormais le nombre total de places à 136.

Selon les données sur les enfants admissibles à l'éducation francophone, il y aurait 1 905 enfants de 0 à 4 ans à Halifax, soit un peu plus de la moitié des enfants admissibles de la province (51 %). Considérant que nous avons identifié 546 places à temps plein en services francophones d'AGJE, ce serait donc un peu moins de 1 enfant sur 3 (ou un **ratio de 0,29** place par enfant) qui aurait accès à des services francophones d'AGJE. Avec ce faible ratio, une grande majorité de parents doivent se tourner vers des services anglophones, ce qui accroît les risques d'assimilation linguistique avant même l'entrée à l'école.

En analysant plus en détail les données, on constate que le secteur Sud-Ouest est le moins bien desservi en services francophones d'AGJE. Même si c'est dans cette zone que l'on retrouve le plus d'enfants (42 % des enfants), un sixième des places se retrouve dans ce secteur de la ville (17 %). On y retrouve donc un manque flagrant de places et il faudrait ajouter 470 places dans ce secteur de la ville pour pouvoir combler le manque de places en services francophones d'AGJE.

Les secteurs Nord et Sud-Est présentent des ratios plus élevés (0,42 et 0,40 respectivement), ce qui est suffisant pour les considérer comme des secteurs à besoins moyens. Cependant, afin de les faire passer à des zones bien desservies, on devrait observer respectivement 350 et 420 places, soit 140 places de plus dans le secteur Nord et 178 places de plus dans le secteur Sud-Est.

Le tableau 3 présente les quartiers dans chacun de ces secteurs où de nouveaux services francophones d'AGJE pourraient être ajoutés pour être près du domicile des familles avec des enfants admissibles à l'éducation francophone.

Tableau 3 : *Répartition idéale des nouvelles places en services francophones d'AGJE dans la ville d'Halifax*

Secteur	N^{bre} de places à créer	Exemple de localisation (quartier)
Sud-Ouest	470	Cowie Hill
Nord	140	Sunset Ridge
Sud-Est	178	Forest Hills
Total ville d'Halifax	**788**	

Le reste de la province

On retrouve à l'extérieur de la RMR d'Halifax 1 765 enfants et 321 places en services francophones d'AGJE. Avec un **ratio de 0,18**, la situation est encore plus difficile puisqu'il n'existe en moyenne que 1 place pour 6 enfants.

Afin d'analyser la situation, la province a été divisée en quatre régions en suivant les 18 divisions de recensement de Statistique Canada de 2021. Ces zones sont les suivantes :

- **La région Nord-Est :** Inclut le territoire sur l'île du Cap-Breton, soit les divisions de recensement de Cape Breton, d'Inverness, de Richmond et de Victoria;
- **La région Nord :** Regroupe les comtés situés au nord d'Halifax longeant le détroit de Northumberland, la frontière avec le Nouveau-Brunswick et le bassin des Mines, soit les divisions de recensement d'Antigonish, de Colchester, de Cumberland, de Hants et de Pictou;
- **La région Sud-Ouest :** Comprend la péninsule entre la baie de Fundy et l'océan Atlantique, soit les divisions de recensement d'Annapolis, de Digby, de Kings, de Lunenburg, de Queens, de Shelburne et de Yarmouth; et
- **La région Centre :** Longe l'océan Atlantique, d'Halifax à l'île du Cap-Breton, soit les divisions de recensement d'Halifax (excluant la ville d'Halifax) et de Guysborough.

L'annexe 3 présente les divisions de recensement afin de bien situer chacune de ces zones géographiques.

Région Nord-Est

La région Nord-Est comprend les quatre divisions de recensement se situant sur l'île du Cap-Breton, soit les divisions de Cape Breton, d'Inverness, de Richmond et de Victoria. On retrouve dans cette zone 385 enfants et 116 places à temps plein en services francophones d'AGJE, soit un **ratio de 0,30** pour la région dans son ensemble.

Le tableau 4 présente la répartition des enfants et des places en services francophones d'AGJE et le ratio associé à chacune de ces divisions de recensement.

Tableau 4 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants dans la région Nord-Est de la Nouvelle-Écosse*

Division de recensement	N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Cape Breton	30	185	**0,16**
Richmond	60	110	**0,55**
Inverness	26	90	**0,29**
Victoria	0	0	**0,00**
Total région Nord-Est	**116**	**385**	**0,30**

Le comté de Richmond est l'endroit le mieux desservi de toute la province, avec un ratio de 0,55 place par enfant. Il est intéressant de noter que son seul service francophone d'AGJE (à Arichat) accepte seulement 30 enfants, malgré une capacité de 60, étant donné la difficulté de recruter du personnel qualifié sur place. Si l'on considère seulement les places « ouvertes » dans ce centre, le ratio est réduit de moitié et le comté devient une zone à besoins élevés.

La situation est similaire au service francophone d'AGJE du comté d'Inverness (à Chéticamp), où seules 12 des 26 places sont offertes, faute de personnel éducatif francophone qualifié.

Finalement, le comté de Cape Breton, où l'on retrouve la ville de Sydney, compte un seul service francophone d'AGJE, avec une capacité de 30 enfants. Avec un potentiel de 185 enfants, il faudrait ajouter 100 places en services francophones d'AGJE dans la ville pour en faire une zone bien desservie. Étant donné la difficulté des autres services francophones d'AGJE de la région à recruter du personnel, on peut toutefois s'interroger sur la capacité qu'aurait un tel service à opérer au maximum de sa capacité.

Région Nord

La région Nord comprend les divisions de recensement d'Antigonish, de Colchester, de Cumberland, de Hants et de Pictou. On y retrouve un seul service francophone d'AGJE de 18 places et de 450 enfants. Cela correspond à un **ratio de 0,04**, soit une place pour 25 enfants. Toutes les divisions de recensement dans cette région sont considérées comme des zones **à besoins élevés**. Le tableau 5 présente la situation en matière de places et d'enfants.

Tableau 5 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants dans la région Nord de la Nouvelle-Écosse*

Division de recensement	N^{bre} de places	N^{bre} d'enfants	Ratio
Antigonish	0*	130	**0,00**
Hants	0	130	**0,00**
Colchester	18**	110	**0,16**
Pictou	0	60	**0,00**
Cumberland	0	20	**0,00**
Total région Nord	**18**	**450**	**0,04**

* Un service francophone d'AGJE de 40 places devrait ouvrir ses portes à l'hiver 2027.
** Le centre de Pubnico-Ouest augmentera de 18 à 30 places à l'automne 2026.

Le comté d'Antigonish devrait voir l'ouverture d'un nouveau service francophone d'AGJE à l'hiver 2027. Cependant, comme on peut le constater, la capacité de ce service sera insuffisante, étant donné le nombre d'enfants que l'on y retrouve. Il faudrait ajouter 50 autres places dans le comté pour répondre efficacement aux besoins des enfants.

Le comté de Hants, comprenant le même nombre d'enfants, n'offre aucune place à temps plein en services francophones d'AGJE et aucun service n'est envisagé pour le moment. Le nombre d'enfants justifierait pourtant un service francophone d'AGJE de 90 places pour répondre à la demande.

Dans le comté de Colchester, on retrouve un service francophone d'AGJE de 18 places dans la ville de Truro. Encore une fois, cette capacité demeure bien insuffisante, étant donné le nombre d'enfants dans le comté.

Notons finalement que, pour les comtés de Pictou et de Cumberland, aucune place n'est disponible, alors que des services francophones d'AGJE de 42 et de 14 places seraient nécessaires pour bien les desservir.

Région Sud-Ouest

La région Sud-Ouest, comprenant toute la péninsule de la Nouvelle-Écosse, compte 925 enfants. Incluant les divisions de recensement d'Annapolis, de Digby, de Kings, de Lunenburg, de Queens, de Shelburne et de Yarmouth, on y trouve 6 services francophones d'AGJE offrant au total 276 places à temps plein. Avec un **ratio de 0,30**, soit 1 place pour 3 enfants, cette région dans l'ensemble est considérée comme une zone **à besoins élevés**. Le tableau 6 présente la situation dans cette région.

Tableau 6 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants dans la région Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse*

Division de recensement	N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Yarmouth	89	315	**0,28**
Kings	0	240	**0,00**
Digby	128	180	**0,71**
Lunenburg	59	110	**0,54**
Annapolis	0	50	**0,00**
Shelburne	0	25	**0,00**
Queens	0	5	**0,00**
Total région Sud-Ouest	**276**	**925**	**0,30**

Le comté de Yarmouth comprend un peu plus du tiers des enfants admissibles à l'éducation francophone de cette région. Malgré la présence de 89 places en services francophones d'AGJE, le ratio de 0,28 demeure sous le seuil correspondant à une zone à besoin moyen (0,40). On peut ainsi définir le comté comme une zone à besoins élevés. Il manquerait 131 places pour pouvoir bien desservir sa population. Cela signifierait multiplier par 2,5 le nombre de places disponibles actuellement.

Le comté de Digby (180 enfants et 128 places) est la seule zone bien desservie de toute la province. Avec un ratio à 0,71, les enfants de ce comté peuvent ainsi bénéficier d'un nombre de places suffisantes en services francophones d'AGJE.

Dans le comté de Lunenburg, on retrouve 1 service francophone d'AGJE de 59 places. Avec la présence de 110 enfants, cela représente un ratio de 0,54, ce qui correspond à une zone à besoins moyens.

Le comté de Kings, avec 240 enfants, est la zone à besoins élevés la plus évidente de toute la Nouvelle-Écosse. L'absence de services francophones d'AGJE rend la situation préoccupante pour les parents. Le nombre de places manquantes

atteignant le seuil de 168, il s'agit du plus grand manque de places à l'extérieur d'Halifax.

Par ailleurs, les comtés d'Annapolis et de Shelburne se retrouvent sans services francophones d'AGJE. Quoique les besoins (35 et 17 places, respectivement) soient moins importants que ceux du comté de Kings, il serait intéressant de considérer ces comtés comme des cibles potentielles pour de nouveaux services francophones d'AGJE puisqu'ils sont des zones à besoins élevés.

Enfin, le comté de Queens comprend une population d'enfants trop dispersée pour justifier la création d'un service.

Région Centre

La région Centre comprend la partie du comté d'Halifax à l'extérieur de la ville d'Halifax et le comté de Guysborough. Selon les données du *Recensement de la population* de 2021, il n'y a que 60 enfants éparpillés dans cette région. Il n'est donc pas surprenant de n'y trouver aucun service francophone d'AGJE. Le tableau 7 présente ces résultats.

Tableau 7 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants dans la région Centre de la Nouvelle-Écosse*

Division de recensement	N^{bre} de places	N^{bre} d'enfants	Ratio
Halifax (excluant la RMR d'Halifax)	0	55	**0,00**
Guysborough	0	5	**0,00**
Total région Centre	**0**	**60**	**0,00**

5- Conclusion

Cette étude visait à définir les régions, les comtés et les municipalités en Nouvelle-Écosse où l'on retrouve une pénurie de services francophones d'apprentissage et de garde de jeunes enfants (AGJE), c'est-à-dire où l'offre de places est très insuffisante par rapport aux besoins des enfants de 0 à 4 ans admissibles à l'éducation francophone. Sans proposer de modèle idéal, elle fournit avant tout une base de données et une analyse descriptive aux individus qui envisagent de lancer un projet de services francophones d'AGJE dans la province.

Globalement, les familles francophones néo-écossaises n'ont pas accès à un nombre suffisant de places à temps plein en français dans des services francophones d'AGJE. Avec un **ratio de 0,26 place par enfant** admissible de 0 à 4 ans, la couverture est d'un peu plus de 1 place pour 4 enfants. Cela représente un **manque de 1 652 places** pour l'ensemble de la province.

Bien que près de la moitié des places manquantes se retrouve dans la ville d'Halifax (manque de 788 places), plusieurs autres zones pourraient bénéficier de l'ouverture de nouveaux services francophones d'AGJE. Le comté de Kings, dans la région Sud-Ouest de la province, constitue la zone la plus préoccupante, avec un manque de 168 places.

Évidemment, il est irréaliste de supposer que toutes les municipalités pourraient avoir des services francophones d'AGJE viables, vu le nombre d'enfants admissibles à l'éducation en français. Ainsi, il est important d'utiliser les valeurs présentées dans cette analyse pour cibler correctement la taille du service francophone d'AGJE. Dans certaines municipalités, les meilleures options pourraient être des services francophones d'AGJE en milieu familial, qui peuvent offrir une certaine flexibilité, tant dans l'offre de services que sur le plan de la viabilité financière.

Annexe 1

Services francophones d'AGJE en Nouvelle-Écosse offrant des places à temps plein au 1er septembre 2025

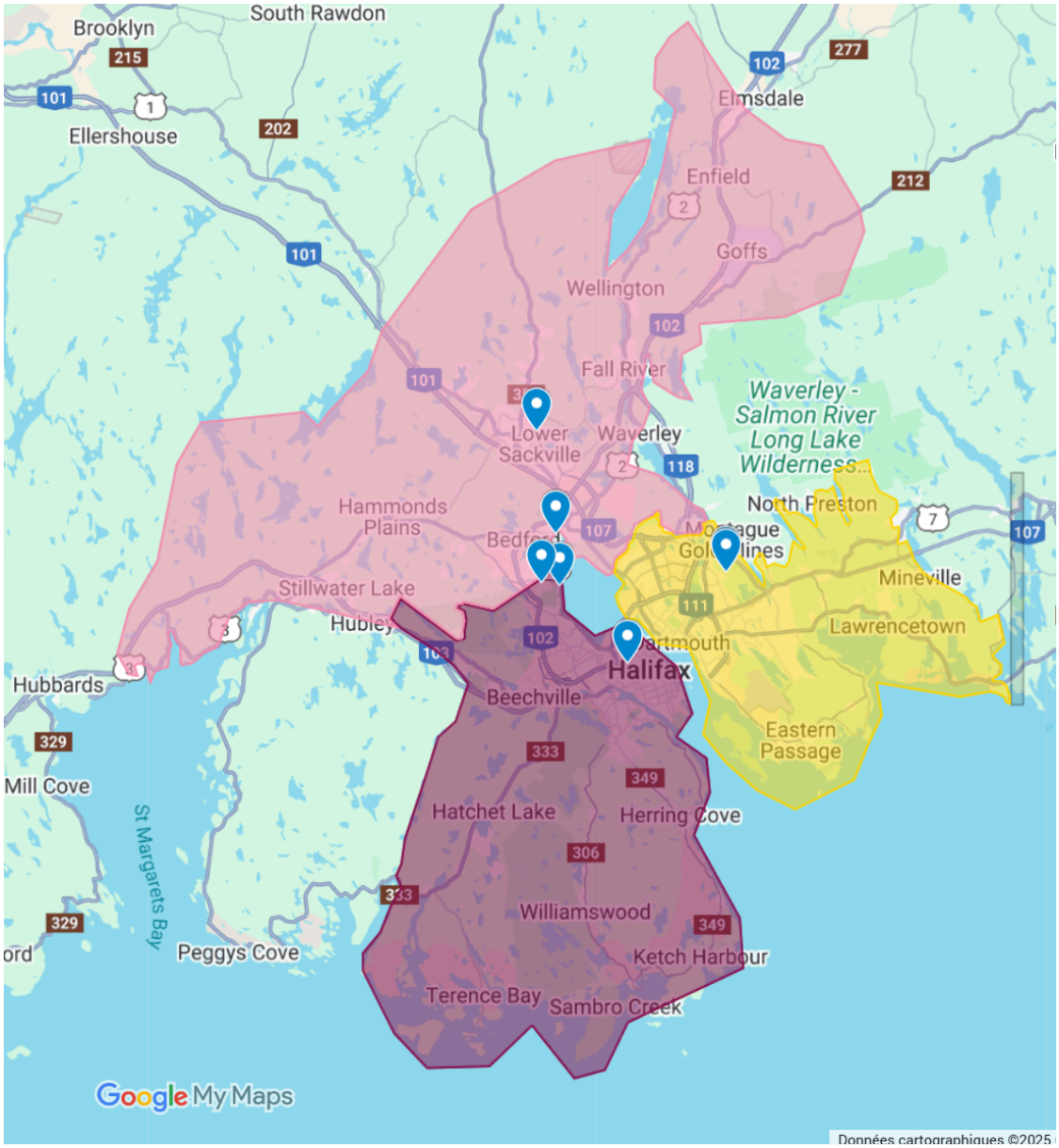
Municipalité	Nom du service francophone d'AGJE	Nbre de places disponibles
Arichat	Garderie des Petites Étoiles*	60
Pointe-de-l'Église	La P'tite académie	80
Tusket	Le Jardin des petits	53
Chéticamp	Garderie Les petits poussins Daycare	26
Pubnico-Ouest	Papillons et pissenlits	18
Sydney	Brins de soleil*	30
Truro	Le Jardin d'enfants*	18
Dartmouth	Le Petit Voilier (Bois-Joli)	140
	Le Petit Voilier (Carrefour)	102
Halifax	Le Petit Voilier (Beaubassin)	94
Bedford	Le Petit Voilier (Bedford)	96
	Le Petit Voilier (Sommet)	52
Lower Sackville	Le Petit Voilier (Grand-Portage)	62
Wedgeport	Le Jardin des petits copains	18
Meteghan	Notre Jardin d'enfance	48
Bridgewater	CPE Rive-Sud+	59
Total province		**956**

* Services francophones d'AGJE à gestion francophone, mais avec un service principalement anglophone

Municipalité	Nom du nouveau service francophone d'AGJE (date d'ouverture prévue)	Capacité
Halifax	Le Petit Voilier Mer et monde (09/2026)	42
Pubnico-Ouest	Papillons et pissenlits – Agrandissement (09/2026)	12
Pomquet	CPE Pomquet Chemin Taylor (09/2027)	40

Annexe 2

Secteurs de la ville d'Halifax et localisation des services francophones d'AGJE au 1er septembre 2025



Légende

Nord

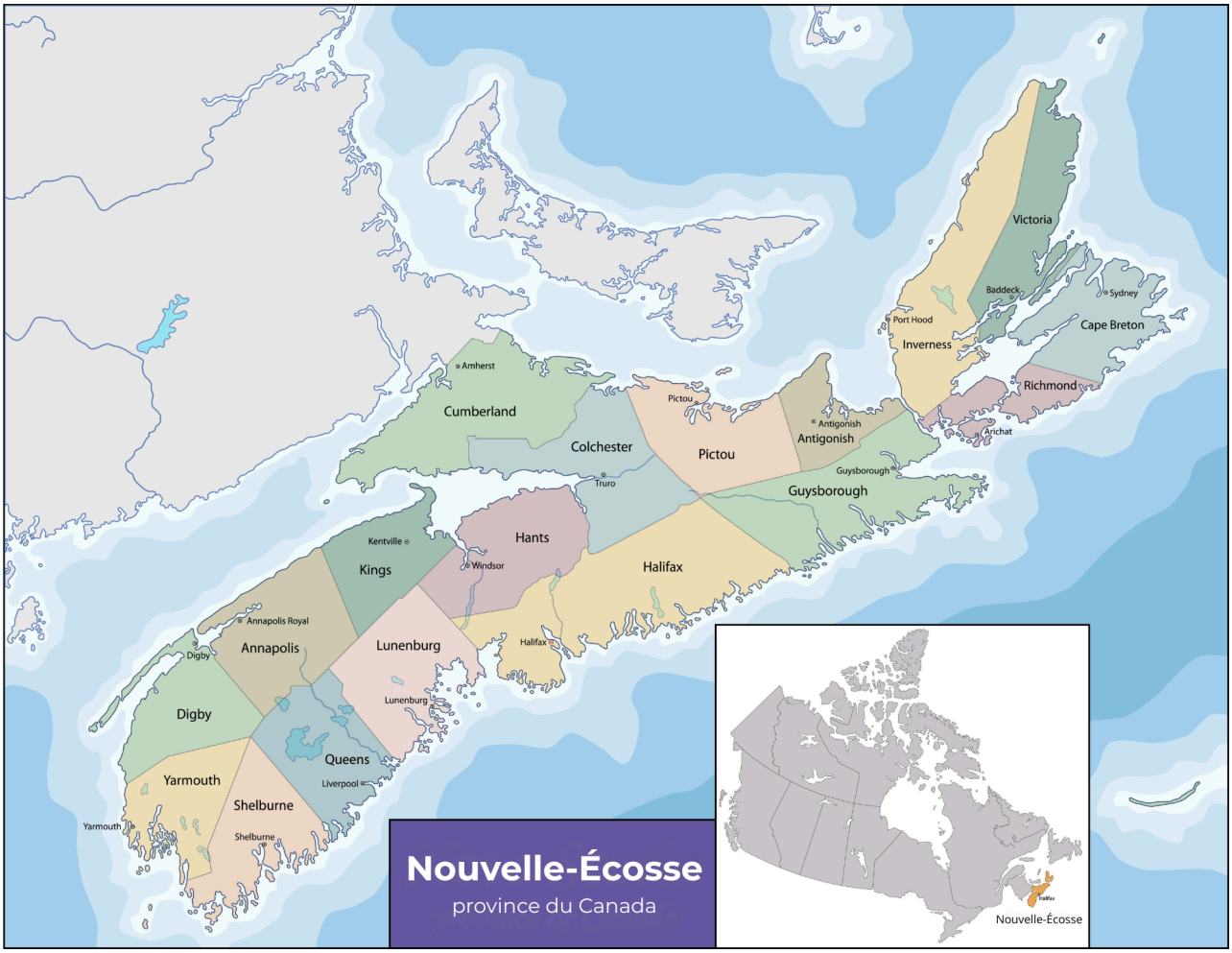
Sud-Est

Sud-Ouest

Service francophone d'AGJE

Annexe 3

Divisions de recensement de la Nouvelle-Écosse



Source: ID 80989356 @ Volina | Dreamstime.com